

CONCOURS D'ENTRÉE ET D'ACCÈS EN SCIENCES MÉDICALES, DENTAIRES ET VÉTÉRINAIRES

SANTÉ ARDENNE / SOIRÉE D'INFORMATIONS / 21/09/2026



» Quel est le rôle de l'ARES?

- En charge de la gestion et de l'organisation matérielle et administrative du concours d'entrée
- N'est pas compétente pour toutes les questions liées aux conditions d'inscription à l'université, au programme d'études... => à voir directement avec l'université de son choix



**/ S'INSCRIRE EN SCIENCES
MÉDICALES, DENTAIRES OU
VÉTÉRINAIRES ? /**
JE PASSE LE CONCOURS !



- » Être admis·e au concours d'entrée ?
 - **Une des conditions indispensables pour entrer dans les études de médecine, dentisterie ou sciences vétérinaires**
- » Pour être admis, les candidats sont classés dans **l'ordre décroissant** de la note totale obtenue à l'épreuve et seront sélectionnés jusqu'à atteindre le nombre d'admissibles (quota) préalablement fixé par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- » Pour les deux filières, classement au meilleur des points
- » Plus de notes d'exclusion ni de notion de seuil de réussite
- » **Le nombre d'admissibles à l'issue de l'épreuve du concours 2027 n'est pas encore connu et est fixé annuellement (connu au plus tard 10 jours avant le concours)**



**/ S'INSCRIRE EN SCIENCES
MÉDICALES, DENTAIRES OU
VÉTÉRINAIRES ? /**
JE PASSE LE CONCOURS !



» Quand le concours est-il organisé?

- Le concours d'entrée est organisé une seule fois par an entre le 16 et le 31 août.
- **La date de l'épreuve du concours en 2027 n'est pas encore connue à ce jour**
- **Pour rappel, sur une période de 5 années académiques, il n'est autorisé de présenter le concours que durant 2 années académiques**



**/ S'INSCRIRE EN SCIENCES
MÉDICALES, DENTAIRES OU
VÉTÉRINAIRES ? /**
JE PASSE LE CONCOURS !



- » Épreuve **centralisée pour tout·e·s les candidat·e·s**
- » Épreuve **commune** pour les trois filières (médecine, dentisterie, sciences vétérinaires)
- » Épreuve **commune** quelle que soit l'université choisie

- » **Attention**, inscription au concours d'entrée $\neq$ inscription à l'université
- » **Attention** aux dates limites à respecter pour l'inscription au concours et à l'université



**/ S'INSCRIRE EN SCIENCES
MÉDICALES, DENTAIRES OU
VÉTÉRINAIRES ? /**
JE PASSE LE CONCOURS !



» Comment s'inscrire au concours d'entrée?

- **Inscription en ligne : www.concoursmd.be**
- **La date d'ouverture des inscriptions pour l'édition 2027 n'est pas encore connue à ce jour**
- Lors de l'inscription au concours, indiquer son choix d'études et d'université (=université dans laquelle le/la candidat·e poursuit ses démarches d'inscription si il/elle est admis·e au concours)
- Fournir les documents utiles pour prouver son statut d'étudiant·e résident·e
- Possibilité de faire une demande d'aménagement raisonnable
- Payer en ligne les frais (50 €)



» Comment se donner les moyens de franchir cette étape du concours?

En se préparant :

- aux matières du programme du concours :
 - les cours préparatoires, les questions des épreuves précédentes
- mais aussi à la **forme** de l'épreuve du concours
- et encore au **cadre** dans lequel il se déroule



**/ S'INSCRIRE EN SCIENCES
MÉDICALES, DENTAIRES OU
VÉTÉRINAIRES ? /**
JE PASSE LE CONCOURS !



» Forme de l'épreuve (1/3) :

- Questionnaires à Choix Multiples (=QCM)
- 6 matières (4 matières scientifiques, 2 matières de sciences humaines)
- 10 questions par matière sauf pour la 2^{ème} matière de la partie 2 (partie sciences humaines)
- 4 propositions / 1 seule bonne réponse / 1 seul choix
- système de pénalité (+1, -1/3, 0)
- 3h le matin et 3h l'après-midi



» Forme de l'épreuve (2/3) :

- réponses à noircir sur un formulaire de réponse (lecture optique)

Concours MED/DENT
JAUNE
 MATIN

Collez votre étiquette d'identification en respectant le cadre

Prénoms (en majuscules) : _____
 Nom (en majuscules) : _____

Signature : _____

Comment devez-vous compléter mon formulaire de réponse ?
 6 7 8 9 10

Des erreurs ou des ratures ? Je lève la main pour appeler un surveillant.

Biologie				
1	☐	☐	☐	☐
2	☐	☐	☐	☐
3	☐	☐	☐	☐
4	☐	☐	☐	☐
5	☐	☐	☐	☐

Chimie				
1	☐	☐	☐	☐
2	☐	☐	☐	☐
3	☐	☐	☐	☐
4	☐	☐	☐	☐
5	☐	☐	☐	☐

Mathématiques				
1	☐	☐	☐	☐
2	☐	☐	☐	☐
3	☐	☐	☐	☐
4	☐	☐	☐	☐
5	☐	☐	☐	☐

Physique				
1	☐	☐	☐	☐
2	☐	☐	☐	☐
3	☐	☐	☐	☐
4	☐	☐	☐	☐
5	☐	☐	☐	☐

À FAIRE

1	☒	☐	☐	☐
2	☐	☐	☐	☒
3	☐	☒	☐	☐
4	☐	☐	☐	☐
5	☐	☐	☐	☐

À NE PAS FAIRE

6	☒	☐	☐	☐
7	☐	☐	☒	☐
8	☐	☒	☐	☐
9	☐	☐	☐	☒
10	☒	☐	☐	☐



» Forme de l'épreuve (3/3) :

- S'entraîner et se familiariser avec les QCM et le système de pénalité
- apprendre à noircir correctement et avec soin les réponses choisies en regardant la vidéo sur le site du concours/ en cas d'erreur, une solution existe
- apprendre à gérer son temps pour que toutes les réponses se retrouvent sur le formulaire avant la fin de l'épreuve du concours



» Cadre (1/2) :

- Le concours se déroule sur un site unique : le site de Brussels-Expo
- une semaine avant le jour de l'épreuve,...
- Envoi de la convocation sur laquelle sont reprises les informations relatives au lieu de passage (n° de bloc, n° de place)
- Prise de connaissance des plans mis à disposition pour accéder au lieu de passage et la manière de s'y rendre pour être certain·e d'arriver à l'heure
- Lecture attentive du document qui reprend l'ensemble des « consignes » (document disponible en même temps que la convocation officielle)



**/ S'INSCRIRE EN SCIENCES
MÉDICALES, DENTAIRES OU
VÉTÉRINAIRES ? /**
JE PASSE LE CONCOURS !



» Cadre (2/2) :

- le jour de l'épreuve (toute la journée)...
 - Aucun matériel nécessaire car sont mis à disposition : le bic pour remplir son formulaire de réponse, les feuilles de brouillon et le tableau périodique des éléments (chimie) / pas d'utilisation de la calculatrice
 - Respect des consignes données (silence absolu, coller ses étiquettes, mettre son sac sous la table, etc.)
 - Accès aux sanitaires avant, pendant et après l'épreuve
 - **Attention : aucun appareil connecté (téléphone, montre, lunettes...) n'est autorisé**







/ S'INSCRIRE EN SCIENCES MÉDICALES, DENTAIRES OU VÉTÉRINAIRES ? / JE PASSE LE CONCOURS !



EN RÉSUMÉ

- Quand puis-je m'inscrire ? Comment m'inscrire ? Combien de fois puis-je présenter le concours d'entrée ? Qu'est-ce que cela implique ? Lors de l'inscription, quels sont les documents à télécharger pour prouver ma qualité d'étudiant·e résident·e ? Quelles sont les dates clés à retenir ? etc.
- Quelle est la forme du concours d'entrée ? Où a lieu le concours d'entrée ? Comment se déroule la journée de l'épreuve du concours d'entrée ? Quand aurais-je mes résultats ? Pourrais-je voir ma copie ? etc.
- » Un site pour « Tout savoir sur le concours d'entrée »...et pour vous inscrire :
 - <https://www.mesetudes.be/concoursmd/>
 - Vous souhaitez être tenu·e informé·e ? Abonnez-vous à notre mailing list !
- » Pour connaître les dispositions légales : décret du 29 mars 2017 relatif aux études en sciences médicales, dentaires et vétérinaires